



Parc national
Pukaskwa

Guide du visiteur

PARC NATIONAL PUKASKWA

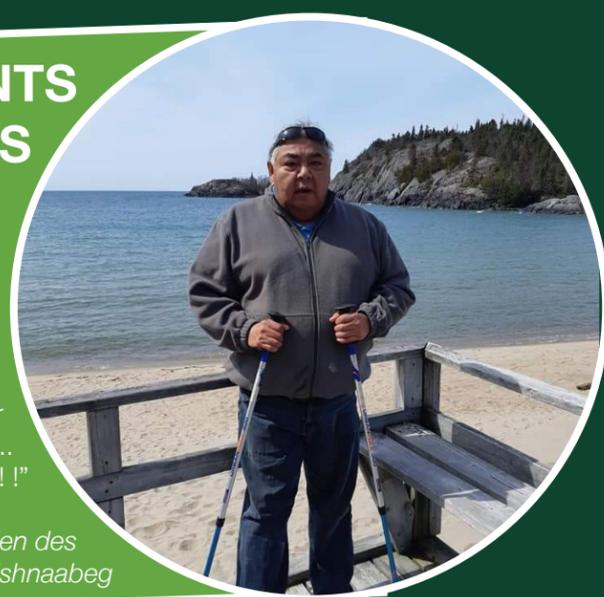
Le parc national Pukaskwa (prononcé puck-a-saw) est un vaste terrain de jeu naturel et sauvage situé au bord du plus grand lac d'eau douce au monde. C'est un endroit où de puissantes vagues déferlent sur des côtes accidentées et imposantes; un endroit où les couchers de soleil semblent sans fin sur les plages de sable et de bois de grève. Un lieu où vous pouvez voir et ressentir les riches traditions du peuple Anishinaabe qui vit sur cette terre encore aujourd'hui. Le parc national Pukaskwa est un endroit où la beauté intacte du lac Supérieur peut être vue, ressentie et remémorée par tous ceux qui le visitent.

Veuillez noter que le contenu de ce guide du visiteur peut être modifié. Il est destiné à des fins d'information générale. Pour obtenir des renseignements à jour, veuillez consulter les babillards du parc ou vous adresser à un membre de l'équipe de Parcs Canada.

ENSEIGNEMENTS DES AÎNÉS

“En tant qu'ancien employé de ce grand parc, j'ai eu le privilège de parcourir les sentiers et d'étudier de nombreuses caractéristiques archéologiques de nos ancêtres sur cette vaste terre vierge, nous devons faire tout ce que nous pouvons pour protéger et préserver pour nos générations futures...
Miigwetch créateur! !”

- Stan Nabigon, une Aînée et Gardien des
Connaissances de Biigtigong Nishnaabeg



SUIVEZ ET AIMEZ-NOUS

Nous voulons créer des liens avec vous !

 facebook.com/PNPukaskwa

 instagram.com/Parks.Canada/

CONTACTEZ-NOUS

Parc national Pukaskwa
CP 212, Heron Bay, ON P0T 1R0

<https://parks.canada.ca/pn-np/on/pukaskwa>
807-229-0801 • pukaskwaont@pc.gc.ca



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

Choses à savoir pour votre visite dans le parc ...

CENTRE D'ACCUEIL

Le Centre d'accueil, situé dans l'anse Hattie, offre un abri contre les éléments, une connexion gratuite au réseau WiFi, un espace de détente confortable, de l'information touristique, des renseignements sur les sentiers, ainsi que du café ou du thé chaud à vendre. Rencontrez notre personnel sympathique et compétent pour en apprendre davantage sur les uniques attraits du parc national Pukaskwa.

POUBELLES ET CONTENANTS DE RECYCLAGE

Les poubelles et les bacs de recyclage se trouvent près des blocs sanitaires. Veuillez nettoyer vos contenants à recycler afin d'éviter qu'ils n'attirent la faune sauvage. Le papier, le plastique, le verre et les boîtes métalliques sont acceptés pour le recyclage.

LE LAC SUPÉRIEUR

Supérieur en superficie, supérieur en aventure, mais aussi supérieur en matière d'imprévisibilité. Étant donné qu'orages et brouillard surgissent souvent de nulle part, préparez-vous en conséquence lorsque vous partez en exploration. Apportez des vêtements de rechange et méfiez-vous des roches mouillées et glissantes. Le lac Supérieur est également connu pour ses baignades rafraîchissantes puisque la température moyenne de l'eau est d'environ 4 °C tout au long de l'année. Lorsque vous vous baignez, restez dans les zones peu profondes près du rivage là où l'eau est plus chaude, ou portez une combinaison isothermique.

CAMÉRAS DE SURVEILLANCE DE LA FAUNE

Des caméras de surveillance de la faune sont utilisées dans le parc national Pukaskwa à des fins de conservation de la faune. La protection de votre vie privée vous préoccupe-t-elle ? Nous aussi. C'est pourquoi nous supprimons les images de visiteurs prises par nos caméras. Toutefois, si les images démontrent la tenue d'activités illégales qui risquent d'avoir de graves répercussions sur la faune ou de compromettre la sécurité des visiteurs, elles pourraient être utilisées à des fins d'application de la loi.

HEURE DE LEVER ET DE COUCHER DU SOLEIL

Le parc national Pukaskwa offre de la lumière du jour à profusion ! Planifiez vos activités de randonnées ou de camping en vous allouant suffisamment d'heures de clarté.

Date:	Lever du soleil:	Coucher du soleil:
21 mai	6 h 00	21 h 25
21 juin	5 h 45	21 h 50
21 juillet	6 h 05	21 h 40
21 août	6 h 45	20 h 50
21 Septembre	7 h 30	19 h 45

FOURNITURES DE CAMPING ET COMMUNAUTÉS ENVIRONNANTES

La communauté de Biigtigong Nishnaabeg est celle qui se trouve le plus près du parc. Si vous avez oublié quelque chose, que vous avez besoin de faire le plein d'essence, d'acheter de la glace ou que vous cherchez tout simplement une collation, il y a deux dépanneurs à votre service. Participez aux événements de la communauté, comme le Pow Wow annuel qui a lieu au mois de juillet, directement de l'autre côté de la rivière.

La ville de Marathon est la communauté offrant une gamme complète de services la plus proche du parc. Une épicerie à grande surface, des quincailleries, des buanderies et plusieurs autres commerces vous fourniront au besoin tous les aliments, l'essence et l'équipement nécessaires à votre séjour de camping à Pukaskwa !

LA BOUTIQUE DU PARC

Cherchez-vous un souvenir de votre séjour ? La boutique du parc a tout ce qu'il vous faut ! Rendez-vous au Centre d'accueil pour vêtements et pièces de collection. Des marchandises du parc sont également disponibles au kiosque du parc.

URGENCES

Pendant les heures d'ouverture, en cas d'urgence, d'observation d'ours, de problèmes d'entretien ou de perturbation du terrain de camping, communiquez avec un membre de l'équipe de Parcs Canada. **Après les heures d'ouverture**, pour les urgences, l'observation d'ours, les problèmes d'entretien ou les perturbations du terrain de camping, contactez l'hôte du camping ou appelez le service de répartition de Parcs Canada au

1-877-852-3100 ou 1-780-852-3100.

Le service de répartition fera appel à tous les services d'urgence nécessaires, y compris la police, les ambulances, les pompiers et les gardes de parc. **Un défibrillateur externe automatique (DEA)** est à la disposition du public au poste de confort de la boucle sud. Il est situé à côté des tableaux d'affichage, face à la route.

Choses à savoir pour votre séjour de camping ...

SITES DE CAMPING ACCESSIBLES

Les sites de camping 3 et 5 de la boucle Sud sont accessibles. Dans la mesure du possible, si vous n'avez pas besoin d'un site accessible, merci de le laisser vacant pour ceux qui en ont besoin.

BOIS DE CHAUFFAGE

Le bois de chauffage peut être acheté au kiosque. Retournez les sacs de bois de chauffage réutilisables vides au kiosque. Pour éviter le risque d'introduction et de propagation d'espèces envahissantes nuisibles, n'utilisez que le bois vendu dans le parc.

BLOCS SANITAIRES & LA BLANCHISSERIE

Les stations de confort avec toilettes à chasse d'eau, douches chaudes et stations de lavage de la vaisselle sont ouvertes du 15 mai au 15 octobre, si le temps le permet. De la monnaie pour le linge est disponible au kiosque du parc.

POSTE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

L'eau du parc est testée régulièrement. Pour les VR, une station de remplissage d'eau est située au bloc sanitaire de la boucle Sud. Pour les bouteilles d'eau, une station de remplissage est disponible à chaque station de confort.

HÔTES DU TERRAIN DE CAMPING

Les hôtes de terrains de camping sont des campeurs aguerris Chaleureux, qui font du bénévolat dans le parc pour contribuer à rendre votre voyage encore plus agréable. Ils sont disponibles de 17 h à 22 h sur le site 6 de la boucle Sud pour vous aider à acheter du bois de chauffage, répondre à vos questions ou appeler les services d'urgence. Si vous êtes intéressé à devenir un hôte de camping au parc national Pukaskwa, faites-le nous savoir en parlant au personnel du kiosque du parc. Nous sommes toujours à la recherche de personnes enthousiastes pour se joindre à notre équipe de bénévoles !

POSTE DE VIDANGE

Un poste de vidange, destiné aux campeurs enregistrés qui passent la nuit au parc, est disponible à l'entrée du parc, à proximité du bâtiment de l'administration. Il est interdit de vider des eaux usées traitées avec des produits chimiques au poste de vidange. Veuillez utiliser que des produits biologiques de contrôle des odeurs pour votre réservoir de rétention.

HEURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

L'heure d'arrivée et de départ pour les sites du terrain de camping est à 11 h. L'heure d'arrivée pour oTENTik est à 15 h et l'heure de départ pour oTENTik est à 11 h.



Vous êtes au pays de l'ours noir



Les employés du parc et les campeurs font des efforts particuliers pour s'assurer qu'aucun article susceptible d'attirer des animaux ne soit laissé sans surveillance.

Comment garder votre emplacement propre :

- Ranger tous les aliments et tous les articles liés à la nourriture dont vous ne vous servez pas dans un véhicule à parois rigides (p. ex. une voiture, un véhicule récréatif, une caravane) ou dans les casiers à provisions du terrain de camping (les tentes et les tentes-roulottes ne constitue pas un lieu de rangement acceptable).
- Garder votre poêle et BBQ propres quand vous ne vous en servez pas. Rangez-les de manière sécuritaire si possible.
- Cette politique s'applique lorsque ces articles ne sont pas utilisés, la nuit pendant que vous dormez ou lorsque votre site est sans surveillance.
- Lorsque vous n'êtes pas à votre site, vous pouvez laisser vos articles de camping à l'extérieur (p. ex. chaises de jardin, lanternes et tentes).

Tarifs

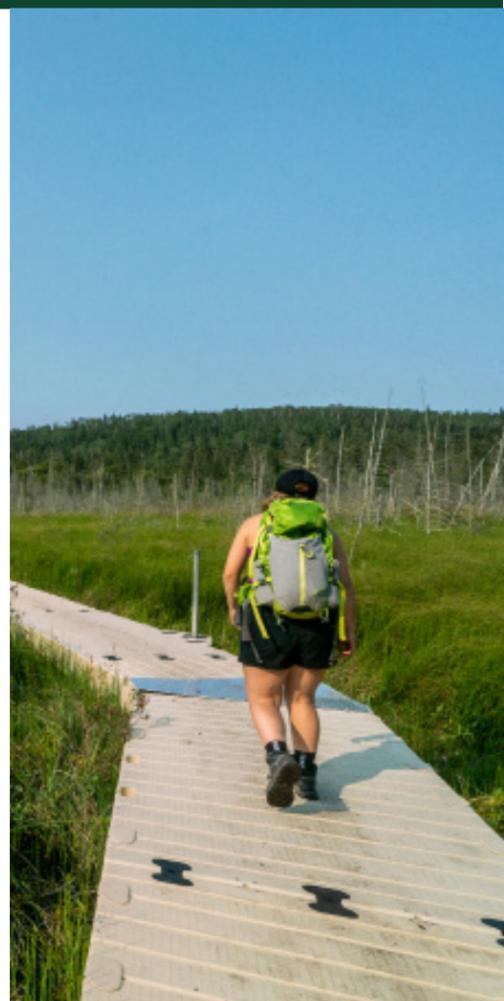
ENTRÉE

	Par jour	Saisonnier	Parcs Canada carte d'entrée Découverte
Adulte	6,25 \$	31,50 \$	72,75 \$
Aîné	5,25 \$	26,25 \$	61,75 \$
Jeunes (17 ans et moins)	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Famille/Groupe (jusqu'à concurrence de 7 personnes visitant ensemble dans un même véhicule)	12,75 \$	62,75 \$	145,25 \$

CAMPING PAR NUIT

	Haute saison (15 mai au 14 septembre)	Hors-saison (15 mai au 14 juin, 15 septembre au 15 octobre)
L'anse Hattie – avec électricité	31,50 \$	21,00 \$
L'anse Hattie –sans électricité	27,25 \$	16,75 \$
oTENTik*	128,00 \$	106,50 \$
Camping en arrière-pays, par personne par nuit**	12,75 \$	12,75 \$

*minimum de 2 nuits quand vous réservez à l'avance.



Les mots comptent.

Les mots sont puissants. Les mots peuvent vous dynamiser, vous reconforter ou vous blesser. C'est pourquoi nous devons toujours être attentifs à ce que nous disons, surtout lorsque nous nous adressons aux premiers gardiens de cette terre.

Quel est le terme le plus approprié pour décrire les Premières Nations, les Métis et les Inuits ? Il n'y a pas de réponse unique à cette question, car chaque communauté a son propre nom préféré. Si vous ne savez pas comment la personne veut être appelée, il est adéquat de le demander de manière respectueuse. Vous pouvez aussi commencer par utiliser le terme « peuple autochtone ».

En 2015, le gouvernement du Canada a adopté l'utilisation du terme « autochtone » pour mieux s'aligner sur son engagement envers la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Au Canada, le terme « autochtone » est un terme général qui désigne trois groupes distincts de personnes : Premières Nations, Métis et Inuits. Ce changement de terminologie a marqué une étape importante dans le cheminement vers la réconciliation.



Sentiers de l'avant-pays

SENTIERS

Sentier de la plage sur promenade de bois

1,2 km avec promenade de bois sur 0,2 km - 2 m de dénivellation - randonnée de 30 minutes aller-retour du Centre d'accueil

Sentier accessible; promenade de bois et surfaces stables de gravier.

Offrez-vous une balade sur promenade de bois jusqu'à la baie Horseshoe et découvrez la beauté délicate des dunes environnantes. Savourez un coucher de soleil à la plage Horseshoe et laissez-vous bercer par le clapotis des vagues.

Randonnée du feu de l'anse Hattie via la Piste côtière

0,7 km - 2 m de dénivellation - randonnée de 20 minutes aller-retour du Centre d'accueil. Surface naturelle; quelques racines d'arbres

Promenez-vous dans la zone de feu dirigé de l'anse Hattie de 2012 et découvrez le rôle du feu dans un écosystème boréal! Constatez par vous-même à quelle vitesse se régénère la forêt boréale.

DIFFICULTÉ MOYENNE

Sentier de la plage

2 km - 5 m de dénivellation - randonnée d'une (1) heure aller-retour du Centre d'accueil. Surface naturelle avec segments sablonneux; obstacles fréquents sous forme de bois de grève.

Déambulez le long des plages sablonneuses du parc national Pukaskwa, parsemées de bois de grève et nichées dans les anses et baies du lac Supérieur. La plage Middle est l'endroit idéal pour la baignade ou simplement pour s'amuser dans le sable.

Bimose Kinoomagewnan (Bim-moh-say Kin-oh-mah-geh-wa-nun)

33,7 km - 12 m de dénivellation - randonnée de 2 heures aller-retour du Centre d'accueil. Surface naturelle avec escaliers aménagés; quelques obstacles, roches instables et racines d'arbres

Apprenez les sept enseignements ancestraux de la bouche des aînés et des jeunes ojibway sur le sentier Bimose Kinoomagewnan, ou la « randonnée des leçons ». Lisez les récits des aînés sur l'amour, l'honnêteté, le respect, la sagesse, la vérité, l'humilité et le courage dans la culture locale. Voyez comment la nouvelle génération interprète ces enseignements à travers leurs œuvres d'art tout en vous promenant autour du lac Halfway.

Manito Miikana (Man-ih-to Mee-kan-ah)

2 km - 17 m de dénivellation - randonnée d'une (1) heure du Centre d'accueil. Surfaces naturelles avec escaliers aménagés; quelques obstacles, roches instables et racines d'arbres.

Vous voulez vous échapper pour un moment de paix et de détente ? Alors, partez en randonnée sur le sentier Manito Miikana, le « sentier de l'esprit ». Jetez un coup d'œil vers le ravin rocaillieux tout en gravissant le sentier, qui offre des vues panoramiques sur le lac Supérieur et les dunes de la rivière Pic. Reposez-vous et admirez la beauté de ces lieux dans l'un des deux belvédères sur le sentier.

Sentier de la Pointe Sud

2,2 km - 15 m de dénivellation - randonnée d'une (1) heure 15 minutes aller-retour du Centre d'accueil. Surface naturelle avec escaliers aménagés; quelques obstacles, roches instables avec racines d'arbres.

Découvrez la rive sauvage d'une mer intérieure. Ce sentier accidenté s'avance vers le lac Supérieur et offre une belle vue sur l'anse Hattie, le havre Pulpwood et la baie Horseshoe. Fouillez les fissures et les crevasses de ce promontoire rocheux, où de minuscules plantes arctiques-alpines, lichens et autres poussent à l'abri des tempêtes du lac Supérieur.

ARRIÈRE-PAYS - DIFFICILES

Pont suspendu de la rivière White via la Piste côtière

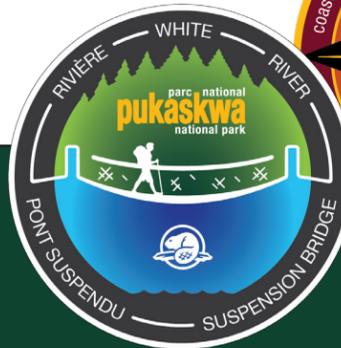
118 km - 15 m de dénivellation - randonnée de 8 à 9 heures aller-retour du Centre d'accueil. Surface naturelle; quelques obstacles, roches instables et racines d'arbres.

Soif d'aventure ? Cette randonnée d'une journée jusqu'au pont suspendu de la rivière White n'est pas pour les cœurs fragiles. Faisant partie de la superbe Piste côtière accidentée, le pont suspendu de la rivière White s'étend à 23 m au-dessus des cascades Chigamiwiniungum. Vérifiez la condition du sentier auprès du personnel du parc avant de vous y aventurer. Nous vous encourageons fortement à apporter de la nourriture, de l'eau, un écran solaire, un insectifuge et de consulter une carte topographique.



AFFICHEZ L'ACCOMPLISSEMENT DE VOTRE INCROYABLE AVENTURE!

Avez-vous fait une randonnée jusqu'au pont suspendu de la rivière White ? Passez au kiosque du parc pour récupérer votre autocollant récompense! Avez-vous parcouru la Piste côtière ou la Route de canotage le long du littoral AU COMPLET ? Passez au kiosque du parc pour récupérer votre écusson d'accomplissement !



Mdaabii Miikna & White River Suspension Bridge Mdaabii Miikna et Pont suspendu de la rivière White



Aidez à préserver le passé



Photo: Fragment de céramique trouvé à Pukaskwa, datant de la période terminale [Woodland] (de 700 à 1650 apr. J.-C.).

La terre sur laquelle vous vous trouvez est le territoire traditionnel de Biigtigong Nishnaabeg. Le peuple anishinaabe est le premier gardien de cette terre sur laquelle il vit depuis fort longtemps. Collette Goodchild, aînée de Biigtigong Nishnaabeg, a déclaré un jour : « Nous, les Anishinaabe, sommes le peuple de la rive nord de Chigaam. Nous connaissons depuis des générations cette terre et cette eau, qui s'appellent aujourd'hui le parc national Pukaskwa et le lac Supérieur. »

Parcs Canada protège de nombreux types de ressources culturelles. Une ressource culturelle est toute œuvre humaine, tout objet ou tout lieu ayant une valeur patrimoniale. Les objets archéologiques (artefacts) sont des ressources culturelles et un grand nombre ont été trouvés dans le parc, notamment des pointes de projectiles en pierre, des fragments de céramique et les puits de Pukaskwa. Ces objets font partie des archives de l'activité humaine au parc national Pukaskwa et ont une importance culturelle significative pour les peuples autochtones. Ceux que l'on retrouve dans le parc peuvent remonter jusqu'à 9 000 ans ! Parcs Canada a besoin de votre aide pour protéger ces ressources irremplaçables. Si vous trouvez par hasard un objet archéologique dans le parc, suivez les étapes suivantes :

1. Ne le touchez pas et ne le dérangez pas ! Quelle que soit la taille de l'objet, le fait de le déplacer peut lui nuire et l'endroit exact où il se trouve peut aider à découvrir une partie de son histoire.

2. Consignez l'emplacement de l'objet. Soyez aussi précis que possible et utilisez les coordonnées GPS si vous le pouvez.

3. Prenez des photos. Les photos sont très utiles au personnel du parc. Elles aident à démarrer le processus d'évaluation et aideront à retrouver l'objet.

4. Signalez ce que vous avez trouvé au personnel du parc. Ou envoyez un courriel détaillé à pc.pukaskwaont.pc@canada.ca.

Avant de récupérer un objet, le personnel du parc travaille en collaboration avec des représentants de Biigtigong Nishnaabeg pour accéder au site et, le cas échéant, collectera et prendra soin de ces objets sacrés de manière mutuellement convenue qui reconnaît et respecte leur importance. Vous voulez en savoir plus ? Demandez à notre sympathique personnel du centre d'accueil!

Aidez à prévenir la propagation des espèces envahissantes

Vous avez le pouvoir de protéger notre parc! Les espèces envahissantes sont de nouveaux arrivants nuisibles qui s'établissent dans des endroits au-delà de leur aire de répartition naturelle. Elles ne sont souvent pas nuisibles dans leurs écosystèmes d'origine où leurs prédateurs et parasites contrôlent leurs populations. À Pukaskwa, il y a environ 42 espèces non indigènes documentées mais très peu sont considérées comme envahissantes. Beaucoup d'entre elles, comme le pissenlit officinal, la marguerite blanche et le trèfle rampant, ont été importées en Amérique du Nord pour leurs propriétés valorisées. Ces espèces non-indigènes prospèrent dans les zones perturbées par les humains, comme le long des routes et des sentiers, et dans les terrains de camping – heureusement pas dans la forêt boréale non perturbée.

Cependant, deux espèces envahissantes pourraient être très dommageables pour les écosystèmes:

PHRAGMITES ENVAHISSANTS: Aussi connu sous le nom de roseau commun, ce graminé des milieux humides se propage rapidement, réduisant la qualité de l'habitat pour les espèces indigènes. Cette plante pousse le long de l'autoroute 17, à une courte distance du parc! Les phragmites se déplacent avec l'aide du vent et de l'eau, et en faisant du pouce sur les humains. Un seul fragment de racine espiègle ou une graine sur le fond d'une chaussure pourrait suffire à établir une nouvelle colonie!

AGRILE DU FRÊNE: Ce coléoptère se nourrit de frênes indigènes, comme le frêne noir, et finit par les tuer. Leurs œufs et leurs larves se cachent sous la couche d'écorce et sont difficiles à détecter. Les humains les aident à s'établir dans de nouveaux habitats en déplaçant le bois de feu vers de nouvelles zones.

Jusqu'à présent, ces deux espèces n'ont pas été trouvées dans le parc national Pukaskwa et pour qu'il en soit ainsi, **l'équipe de Parcs Canada a besoin de votre aide.**

- **Brûlez-le là où vous l'achetez!** Achetez votre bois au kiosque pour aider à protéger l'écosystème. Veuillez ne pas porter de bois de feu de dehors du parc.
- **Nettoyez** vos bottes et vos vêtements, votre équipement, vos animaux domestiques et vos véhicules avant d'entrer et de sortir du parc.
- **Restez sur les routes et les sentiers désignés.**
- **Apprenez à identifier** les espèces envahissantes communes.
- **Signalez toute observation** d'espèces envahissantes sur l'application mobile iNaturalist, ou au personnel de Parcs Canada. N'oubliez pas de prendre des photos et de noter l'emplacement.

Pour en savoir plus sur les espèces envahissantes, visitez: JouezNettoyezPartez.ca.



Domages causés aux arbres par l'agrile du frêne



L'agrile du frêne



Invasion de Phragmites

Play | Jouez
Clean | Nettoyez
Go | Partez

 iNaturalist

Partagez vos découvertes sur l'application iNaturalist ou parlez au personnel du parc. Pour plus de renseignements, lisez le code QRT.



Les activités du parc

PROGRAMMES D'INTERPRÉTATION

Vous êtes curieux de connaître les plantes qui s'accrochent aux rochers, ou de savoir comment notre Wigwam a été fabriqué? Notre équipe d'interprétation compétente est là pour vous aider à approfondir vos connaissances et votre appréciation du patrimoine naturel et culturel de Pukaskwa. Nous proposons des activités éducatives gratuites pendant les mois de juillet et d'août. Vous trouverez le calendrier de nos programmes affiché aux blocs sanitaires, au centre d'accueil et au kiosque du parc. Nos interprètes aiment également répondre à vos questions au centre d'accueil en dehors des heures de programme. (Vraiment, nous sommes à votre disposition!)

XPLORATEURS ET CLUB PARKA

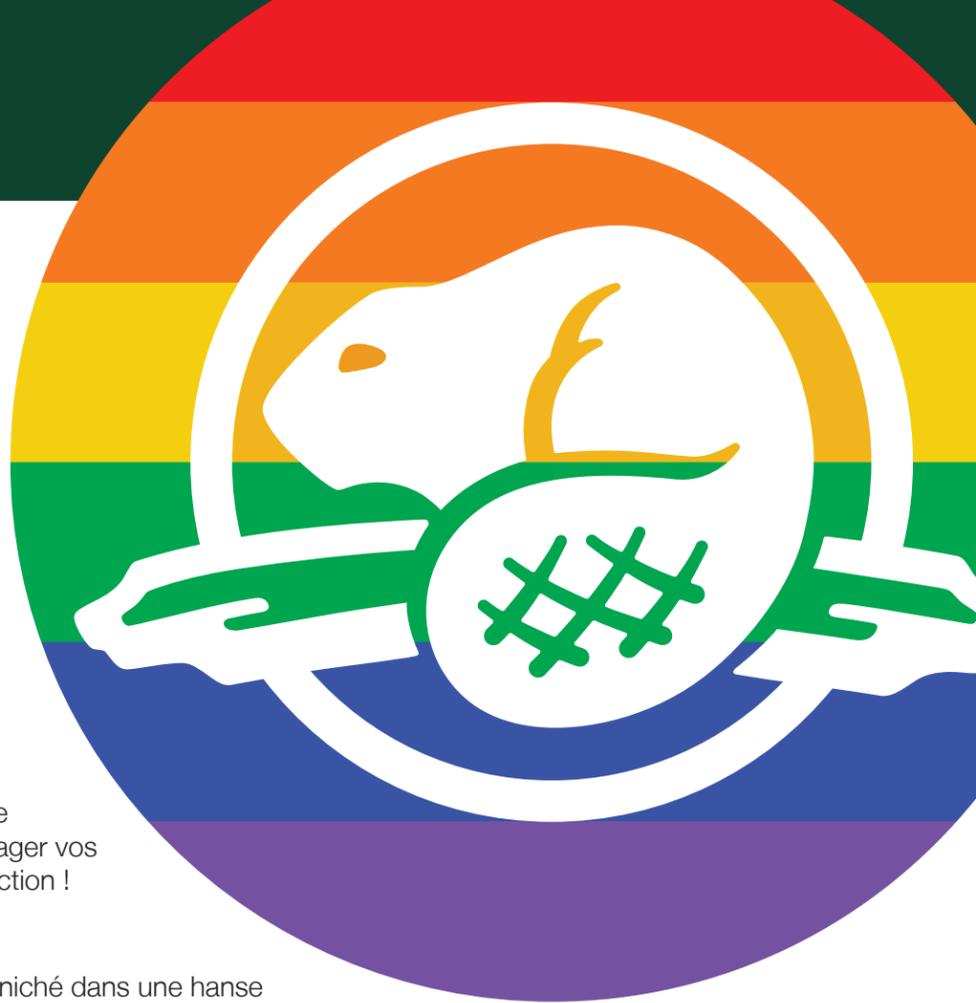
Pour les enfants âgés de 6 à 11 ans, les livrets Xplorateurs sont un excellent moyen de partir à l'aventure et d'en apprendre davantage sur Pukaskwa, que ce soit seul ou avec un ami. Pour les enfants de 6 ans et moins, les livrets du Club Parka contiennent des casse-têtes et d'autres activités pour en apprendre davantage sur la nature et le camping. Pour ces deux livrets, vous pouvez partager vos progrès avec l'équipe du centre d'accueil pour recevoir un super objet de collection !

CAMP ANISHINAABE : NOTRE CHEZ-NOUS

Fabriqué à la main par des gardiens locaux du savoir, le camp anishinaabe est niché dans une hanse protégée, entouré d'eau claire et d'une forêt luxuriante. Il sert d'illustration incroyable d'une vie vécue avant nous et offre un espace pour que ces traditions puissent perdurer. C'est un lieu de rencontre pour se souvenir et honorer, construit à la fois pour les communautés locales et les visiteurs. Bbaawijiwshinaang (rejoignez-nous) pour des événements spéciaux, des programmes et pour simplement profiter de l'espace.

LOCATION DE CANOT ET DE SUPPORTS

Vous pouvez louer nos canots et pédalos à l'anse Hattie. Préparez un pique-nique et explorez les zones humides de l'anse Hattie, ou laissez-vous simplement flotter pendant un après-midi! La rampe de mise à l'eau des canots et les supports sont situés à l'anse Hattie, un endroit idéal pour une navigation calme. Les locations sont disponibles au kiosque du parc. On y accède par la boucle sud du terrain de camping, entre les emplacements no 11 et 12.



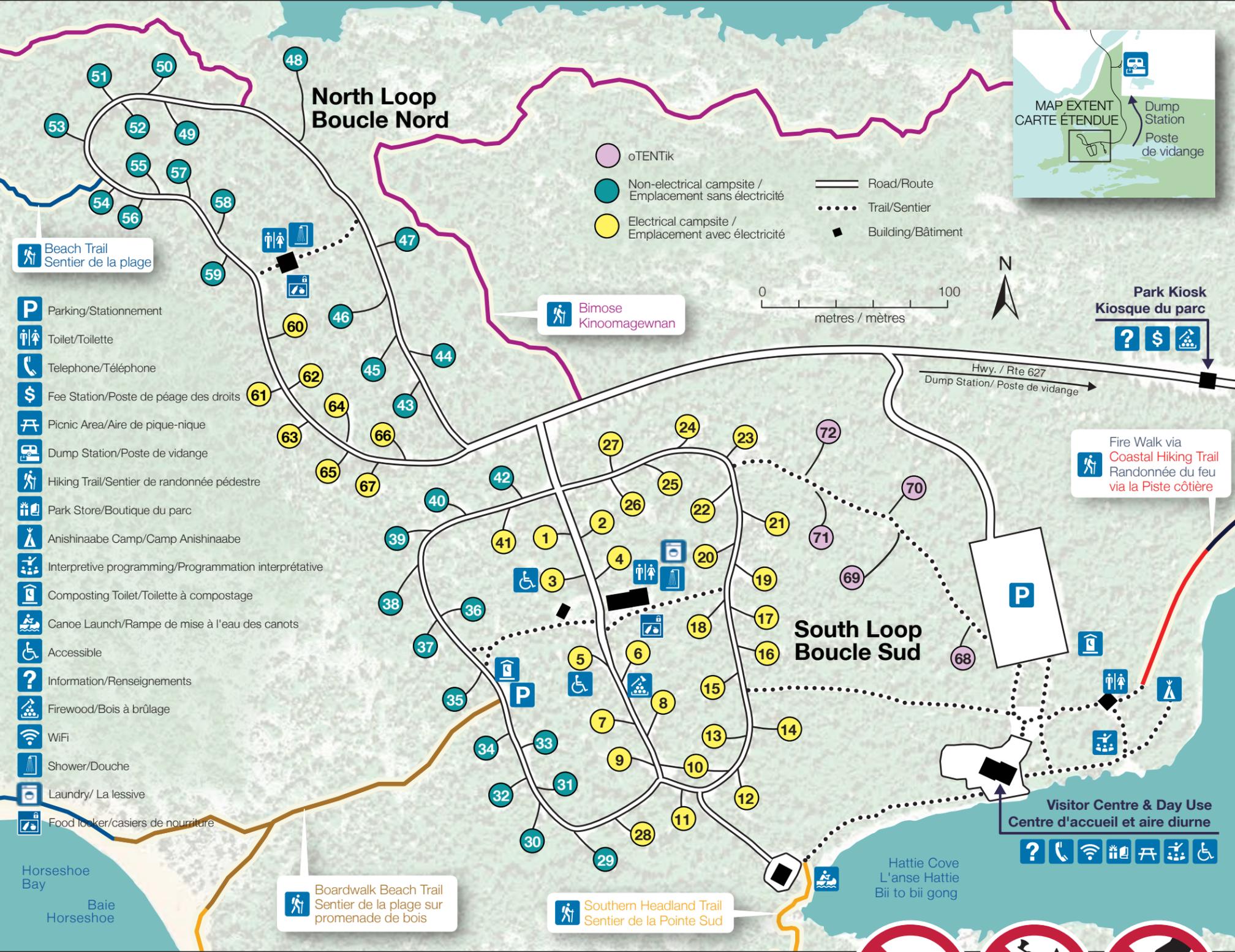
SAVIEZ-VOUS QUE...

l'enlèvement incorrect de l'écorce des bouleaux nuit aux arbres, et peut même les tuer ?

L'écorce est comme la peau de l'arbre. Elle protège l'arbre contre les menaces telles que les maladies, les champignons ou les insectes. Le décollage de l'écorce affecte également le flux de nutriments et d'eau des racines aux branches. Avec le temps, cela peut affamer l'arbre et le faire mourir. Au lieu d'utiliser de l'écorce de bouleau pour allumer votre feu de camp, utilisez du papier ou achetez un allume-feu (disponible au kiosque et au magasin du parc).

CARTES DE COMMENTAIRES

Comment s'est passée votre visite au parc national de Pukaskwa ? Nous voulons le savoir ! Aidez-nous à mieux vous servir en remplissant une carte de commentaires. Prenez-en une au kiosque, au centre d'accueil ou station de confort.



Règlements



Les règlements visent à protéger l'intégrité écologique et commémorative du parc national Pukaskwa et à garantir une expérience plaisante à l'ensemble des visiteurs. Les visiteurs sont tenus de connaître et de respecter les règlements. Les visiteurs qui enfreignent les règlements s'exposent à une amende, à une révocation de leur permis et/ou à leur expulsion du parc.

LORS DE VOTRE VISITE DANS LE PARC, IL EST INTERDIT :

- De ramasser ou de déranger les plantes, les animaux, les roches, les coquillages ou les artefacts.
- De nourrir, de déranger ou de nuire à la faune.
- De pêcher sans un permis de pêche valide de l'Ontario, d'utiliser ou d'avoir en sa possession un lest en plomb ou des turlottes plombées, ou d'utiliser des poissons vivants comme appâts. Les hameçons sans ardilhon sont encouragés.
- D'apporter du bois de chauffage dans le parc.
- De consommer de l'alcool à l'extérieur de votre campement et à tout autre endroit du parc.
- De consommer du cannabis au camp Anishinaabe et dans les zones réservées aux cercles de feu ou à l'extérieur de votre campement, et tant que vous vous trouvez sur le terrain de camping.
- De conduire ou de se stationner dans les zones non désignées à cet effet
- D'utiliser des véhicules récréatifs (comme des VTT, des motomarines, des motoneiges).
- D'utiliser des embarcations motorisées dans l'anse Hattie au-delà du centre d'accueil ou sur le lac Halfway.
- De remiser les embarcations sur le rivage de l'anse Hattie ou sur tout autre rivage de la côte du lac Supérieur, dans les limites du parc.
- De s'amarrer pour la nuit dans l'anse Hattie, à moins que ce soit pour des raisons de sécurité.
- D'utiliser un drone pour filmer ou à des fins récréatives sans les permis appropriés.
- De filmer et/ou de prendre des photos à des fins commerciales.
- D'utiliser, de vendre ou d'acheter des feux d'artifice, ou tout autre type d'explosif.
- De promener un animal de compagnie sans le tenir en laisse, de laisser un animal de compagnie sans surveillance au campement, ou de ne pas ramasser ses excréments.

LORS DE VOTRE VISITE DANS LES ZONES DE L'AVANT-PAYS, IL EST INTERDIT :

- Camper dans des zones non désignées, comme les aires de stationnement, les rampes de mise à l'eau des canots, etc.
- D'avoir plus de deux abris (tentes, VR, etc.) et plus de six personnes par

campement.

- De s'inscrire à un campement sans avoir 18 ans et de laisser n'importe quelle personne de moins de 18 ans sans surveillance au campement en question.
- De demeurer au même campement pour plus de 13 nuits, 14 jours.
- De laisser de la nourriture, des déchets ou quoi que ce soit qui puissent attirer les animaux sauvages à l'extérieur lorsque vous n'êtes pas au campement (quelle que soit la durée de votre absence).
- De jeter des eaux usées dans le campement, à quelque endroit que ce soit, sauf dans les éviers des blocs sanitaires.
- De faire du bruit excessif, quel que soit le moment de la journée et pendant le couvre-feu – 23 h à 7 h du matin.
- De partir un feu à l'extérieur des foyers en métal fournis.
- De laisser un feu de camp sans surveillance.
- De faire un feu durant les périodes restreintes ou d'interdiction de feu.
- D'utiliser des matières provenant de plantes ou d'arbres vivants ou morts (de l'écorce, des brindilles ou tout type de bois) pour faire un feu.
- De sortir des sentiers ou de ne pas utiliser les routes et les sentiers de marche/ de randonnée pédestre établis.
- De faire du vélo sur les sentiers de randonnée pédestre ou ailleurs que sur les routes.
- D'utiliser les installations du parc, telles que l'eau potable ou les stations de vidange, si vous n'êtes pas inscrit à un campement.
- De retirer du bois de grève ou de créer/laisser des structures faites à partir de bois de grève sur les plages.

LORS DE VOTRE VISITE DANS L'ARRIÈRE-PAYS, IL EST INTERDIT :

- De ne pas s'inscrire pour les excursions d'une ou plusieurs nuitées.
- D'avoir plus de 8 personnes par campement.
- De laisser des vidanges ou de l'équipement aux campements ou le long du sentier/de la voie navigable.
- D'entreposer de la nourriture ou de l'équipement à long terme dans les casiers à provisions.
- De partir un feu à l'extérieur des foyers en métal fournis ou à des emplacements n'ayant pas déjà été utilisés pour faire des feux.
- D'utiliser des matières provenant de plantes et d'arbres vivants ou morts (de l'écorce, des brindilles ou tout type de bois) pour faire un feu.
- De faire un feu durant les périodes restreintes ou d'interdiction de feu.
- De camper à l'extérieur du campement désigné (sauf en cas d'urgence).
- D'aller à Otter Island au-delà du phare et de la demeure du gardien de phare.